

HISTOIRE DE LA PESTE BOVINE ET PROCESSUS DE SON ÉRADICATION AU CAMEROUN

La peste bovine est une maladie contagieuse qui provoque une mortalité élevée chez les bovins domestiques, les buffles, les yaks et de nombreuses autres espèces d'artiodactyles (ongulés avec un nombre pair de doigts), aussi bien domestiques que sauvages. Elle touche aussi les porcs, les girafes et les koudous. L'agent pathogène de la peste bovine est un morbillivirus du même genre que celui de la rougeole, de la maladie de Carré et de la peste des petits ruminants. Les animaux atteints par la peste bovine manifestent de fortes fièvres, un état dépressif, des sécrétions nasales et des larmolements, des érosions dans la bouche et les intestins, le tout accompagné de diarrhées. Les animaux se déshydratent rapidement et s'amaigrissent. Ils meurent plus ou moins une semaine après avoir manifesté les premiers signes de la maladie. On n'a pas observé de cas d'infection chez l'homme, mais les effets dévastateurs de la peste bovine sur le bétail et sur d'autres animaux ont frappé de plein fouet les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de très nombreuses personnes.

Cette maladie peut en effet décimer des troupeaux entiers en l'espace de quelques jours. La peste bovine est une maladie très ancienne dont on a décelé les signes bien avant que ne lui soit attribué ce nom. Son origine pourrait être liée au virus de la rougeole et la maladie serait apparue au début de la domestication des bovins, il y a plus de 10 000 ans.

On pense que la peste bovine est originaire des steppes d'Asie centrale et qu'elle s'est lentement répandue en Europe et en Asie à la suite des campagnes militaires et des importations de bétail. Les épidémies de peste bovine et les pertes qu'elles ont entraînées ont joué un rôle dans la chute de l'Empire romain, la conquête de l'Europe chrétienne par Charlemagne, la Révolution française ou encore la paupérisation de la Russie. Elle a aussi fait de très brèves apparitions sur le continent américain et en Australie, à cause d'animaux importés, mais a été rapidement maîtrisée. En Chine, au cours des années 1940, on s'est rendu compte qu'on n'arriverait jamais à réellement développer l'agriculture tant que la peste bovine ne serait pas contrôlée.

Dès sa création en 1945, la FAO a considéré qu'il était indispensable de maîtriser la peste bovine pour améliorer le développement agricole, la sécurité alimentaire et la protection des écosystèmes naturels. Les incidences économiques et sociales de la maladie ont aussi poussé à créer des écoles vétérinaires en Europe et en Asie, ainsi que d'importantes organisations internationales comme l'Office International des Epizooties (OIE), devenu l'Organisation Mondiale de la Santé Animale.

Son apparition dans le continent à la fin du XIXe siècle a provoqué de grandes famines et facilité aussi la colonisation de l'Afrique. En effet, la maladie fut introduite en Afrique à partir de la basse Egypte en 1842 et envahit par la suite tout le continent. En 1889, l'Erythrée (Ethiopie) fût contaminée par le bétail importé pour le ravitaillement des troupes italiennes de Massaoua. L'épizootie gagna après l'Abyssinie et le Haut Soudan. Par la suite, elle devint panafricaine et a décimé la plus grande partie du cheptel bovin dans le continent. Le contrôle de la maladie à l'échelle planétaire est alors devenu une nécessité.

Au Cameroun l'épidémie de peste bovine dont on se souvient date de 1918 (R. Blanc, 1947). La maladie a de toute vraisemblance été introduite au Cameroun par les animaux transhumants étrangers venus à la recherche des pâturages dans les Yaérés (zones inondables) des bords du Logone, du Mayo Kebbi, et du Lac Tchad. Cette année là, la mortalité débuta sur des troupeaux venus du Nigeria et se transmit très vite aux troupeaux voisins et aux animaux sauvages tels que les antilopes, les phacochères, etc. Après cet épisode la maladie a continué de sévir de manière endémique dans le Nord Cameroun. La région du plateau de l'Adamaoua après avoir connu une épidémie très meurtrière entre 1926 et 1928 et qui tua plus de 200 000 bovins sur un cheptel estimé à 300 000 têtes, est restée longtemps indemne du fait de sa situation géographique qui la place en aval de la falaise de Ngaoundéré qui est une barrière naturelle difficilement franchissable par les troupeaux des bovins qui pourraient venir des régions septentrionales à la recherche des pâturages par exemple. L'Adamaoua était également une vaste zone infestée de glossines désertée par les éleveurs car ces insectes porteurs des trypanosomes constituaient un frein au développement de l'élevage. L'Adamaoua resta donc indemne de la maladie jusqu'en avril 1960 lorsque cette épizootie éclata de nouveau dans cette région. Mais grâce aux campagnes annuelles de vaccination contre la peste bovine qui avaient été instituées par les vétérinaires coloniaux, on observera une accalmie dans la région.

Contrairement à l'Adamaoua, des foyers de peste bovine continuaient d'être enregistrés dans le Nord Cameroun depuis la toute première épizootie qui a été notifiée dans cette partie du pays. Mais les services vétérinaires de l'époque arrivaient à contrôler ces foyers par l'application combinée de mesures d'isolement des malades, d'abattages sanitaires, d'incinération des cadavres, et de vaccination des animaux sensibles. La perméabilité des frontières rendait parfois ces efforts vains puisque la maladie était de nouveau réintroduite sur le territoire national par les animaux étrangers. Cette situation qui était commune à la plupart des pays africains infectés par la maladie, amena les autorités sanitaires à réfléchir sur la mise en place des programmes conjoints de lutte contre cette terrible épizootie.

Cette réflexion jeta les bases des programmes tels que le PC15, le PARC, et le PACE qui ont permis de conjuguer les efforts de tous les pays et la synchronisation des actions des organisations lutte pour faire reculer la maladie et plus tard l'éradiquer.

Le PC15 (Programme Conjoint 15) a permis de mener des campagnes de vaccination de masse contre la peste bovine, et fut exécuté de 1962 à 1976. Ce programme dans lequel le Cameroun prit part de 1964 à 1969, assura l'immunisation de plusieurs dizaines de millions de têtes de bétail à travers l'Afrique ; ce qui permit de réduire considérablement l'incidence de la peste bovine au Cameroun et dans les pays voisins.

L'exécution du PC15 n'a malheureusement pas permis à endiguer totalement la peste bovine. Les mesures conservatoires qui auraient du être appliquées dans les différents pays après l'achèvement de ce programme ont été négligées, principalement en raison de l'insuffisance des ressources nationales dans de nombreux pays concernés (Y. Cheneau, 1985). La persistance des foyers résiduels en Afrique de l'Ouest au Mali en particulier, et en Afrique de l'Est notamment en Ethiopie, favorisa la résurgence de la maladie qui envahit de nouveau l'Afrique subsaharienne à partir de 1978. Des nouveaux foyers furent enregistrés dans 18 pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est aussi bien dans les élevages domestiques que dans la faune sauvage.

Au Cameroun, la maladie fût réintroduite en 1983 dans les régions septentrionales une fois encore par les troupeaux transhumants à cause de la perméabilité des frontières et l'attrait des pâturages du Yaéré pour les animaux étrangers (Taiga, 1986).

Ainsi, en janvier 1983 le premier foyer avait été déclaré sur le sol camerounais dans la région de l'Extrême Nord et quelques mois plus tard dans la région de l'Adamaoua. Pour cette dernière l'origine centrafricaine de l'infection avait été soupçonnée (Taiga, 1986). Au total deux cents quarante cinq (245) foyers avaient été recensés dans le pays au cours de cette épizootie et malgré l'application des mesures sanitaires et médicales par les services vétérinaires, la maladie causa la mortalité de près de 30 000 têtes de bétail (Taiga, 1986). Cette nouvelle escalade de peste bovine mettait encore une fois en exergue les difficultés de surveillance des frontières et le risque sanitaire encouru chaque année lors des transhumances pendant lesquelles des centaines de milliers de têtes de bétail étranger entre au Cameroun pour exploiter les pâturages de saison sèche.

L'épizootie de 1983 est la dernière véritable escalade enregistrée au Cameroun, même si en 1986 un cas isolé de peste bovine fut détecté dans un troupeau de bovins à Mindif, Région de l'Extrême-Nord. L'origine de cette nouvelle infection n'a jamais été élucidée. Selon certains elle serait la résultante d'une dispute entre deux éleveurs qui courtoisaient une même

femme. Celle-ci ayant finalement choisi l'un d'entre eux, le perdant se vengea en jetant de la bouse de vache infectée ramenée d'un pays voisin où il y avait encore des foyers, dans l'élevage de son rival. Ce dernier foyer fut très vite détecté et maîtrisé grâce à la vaccination de l'ensemble du cheptel.

La résurgence de la peste bovine en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Centre, a conduit à la reprise des campagnes annuelles de vaccinations de masse contre la peste bovine à l'échelon continental à travers un nouveau programme dénommé PARC (Panafrican Rinderpest Campaign).

Durant ce programme qui a été exécuté entre 1986 et 1998, près de 500 millions de doses de vaccins contre la peste bovine ont été administrées au bétail dans l'ensemble des pays qui ont participé à cette opération et parmi lesquels le Cameroun. Le PARC a permis d'éteindre définitivement les principaux foyers de peste bovine sur le continent en dehors de ceux de l'écosystème somalien situé entre le Soudan, l'Éthiopie, la Somalie et le Kenya en proie à des troubles sociaux qui empêchaient la vaccination de l'ensemble des cheptels dans cette partie de l'Afrique. Néanmoins, les résultats obtenus permettaient d'envisager l'éradication totale de la maladie en Afrique et dans le monde.

En 1999, le Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (PACE) a été mis en place pour atteindre cet objectif. Ce nouveau programme était basé sur la cessation de la vaccination contre la peste bovine et la mise en place d'un système de surveillance épidémiologique pour suivre l'évolution du virus dans les poches résiduelles où il existait encore et en l'occurrence l'écosystème somalien, détecter précocement l'apparition des probables foyers au cas où le virus continuait à circuler et à appliquer les mesures sanitaires (stamping out) pour éliminer totalement ces foyers.

Le Cameroun qui compte aujourd'hui 6 000 000 de bovins, a arrêté officiellement les vaccinations contre la peste bovine en 1999 et se déclara provisoirement indemne de cette maladie pour se conformer à la procédure définie par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) dans le cadre du processus visant à son éradication. La composante nationale du PACE (PACE Cameroun) grâce à son réseau d'épidémiosurveillance, a procédé pendant 2 ans à des examens cliniques nécessaires sur un échantillon de 314 troupeaux de bovins représentatifs du cheptel national, mais aussi sur les animaux sauvages. Après cette surveillance clinique faites sur les animaux sensibles tant domestiques que sauvages, aucun cas de peste bovine n'a été déclaré sur la base d'un rassemblement des signes pathognomoniques observés sur un ou des animaux qui étaient sous observation. Par la suite, des enquêtes sérologiques ont été effectuées sur les mêmes populations animales. Pendant cette étude qui a également duré deux ans, plus de 6000 sera ont été réalisés et les analyses qui ont été faites au LANAVET n'ont statistiquement pas permis d'apporter une évidence de

suspicion de la présence de cas de peste bovine sur l'ensemble du territoire national. Après la fin de toutes ces enquêtes, le dossier du Cameroun pour l'obtention du statut de pays indemne de peste bovine a été rédigé et envoyé à l'OIE pour être examiné par la commission scientifique nommée à cet effet. Le 25 mai 2010 à Paris, le certificat y relatif a été décerné au Cameroun attestant que le pays est indemne de l'infection de peste bovine.

Notre pays aura ainsi contribué à l'effort mondial de lutte contre cette terrible épizootie qui finalement a permis son éradication totale de la surface du globe. L'annonce de cet événement historique a été officiellement faite à Paris par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) le 25 mai 2011, et à Rome par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) le 28 juin 2011.

Par Dr Baschirou Moussa Demsa

**Directeur des Services
Vétérinaires**